

## Installations photovoltaïques du SYDER dans les Monts du Lyonnais

*L'Union européenne cofinance l'opération*

Sollicité en 2016 par le SIMOLY – aujourd'hui Communauté des communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) – le SYDER s'est engagé à porter une opération d'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux de ce territoire, en tant que maître d'ouvrage et exploitant.

Une partie seulement des projets identifiés permettait d'atteindre la rentabilité fixée à 18,5 ans pour le temps de retour actualisé (TRA) par les élus du SYDER, sachant que les contrats de vente d'électricité sont signés pour 20 ans.

L'objectif de production d'énergie défini par le SIMOLY est très ambitieux et nécessite qu'un maximum d'installations soit réalisé afin de servir de déclencheur et initier une dynamique de territoire.

Le SYDER a sollicité les aides du FEDER via le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes afin d'obtenir une subvention lui permettant de réaliser l'ensemble du projet initial.

Le dossier de demande de financement FEDER porte sur 14 sites, représentant une puissance de 250kWc (environ 272MWh de production d'électricité/an) et un budget total estimé à 577 000 HT (assiette éligible FEDER de 476 800 € HT).

Le FEDER financera le projet « Installations photovoltaïques SYDER-SIMOLY » à hauteur de 161 208 € soit 34 % de l'assiette éligible et 28 % du budget total estimé.

Cette subvention, associée à de très bons résultats en terme de prix à l'issu des deux premiers marchés publics, va permettre de réaliser plus d'installations et de plus grande envergure tout en assurant la rentabilité objectif du SYDER.

Une troisième phase de marché est en cours, permettant la réalisation de 16 installations au total plus 3 autres installations en tranches conditionnelles. Il est même prévu dans ce marché un budget de 250 000 € HT permettant la réalisation de 3 autres projets en marché similaire. Si la totalité du marché est attribuée c'est donc 22 installations qui pourront être réalisées, représentant une puissance totale de 580 kWc (environ 611 MWh/an).

Il est à noter que le SYDER réalise cette opération en recherchant l'équilibre financier. Le syndicat d'énergie, collectivité publique, n'a pas vocation à réaliser des excédents d'exploitation.



Le 12 octobre 2017